

Collégiale Saint-Pierre-le-Puellier Je suis très heureux de participer ce soir à l'inauguration du 6e salon « Art et Nature d'Orléans et de la Région Centre » qui doit se tenir pendant 11 jours à la Collégiale Saint-Pierre-le-Puellier.

A l'occasion de ce salon, plusieurs milliers de visiteurs (3000 en 1998) pourront découvrir 26 artistes, des peintres, des graveurs, des sculpteurs, des potiers, venus de toute la France, et même de l'Europe puisqu'un artiste présent à ce salon est belge.

L'art représenté au salon « Art et Nature » correspond à une approche particulière de l'art et de la nature. Il ne s'agit pas de privilégier la forme et l'esthétique, comme dans l'art animalier. Il ne s'agit pas, non plus, de chercher à décrire le plus fidèlement possible l'animal ou la plante, comme dans les planches à caractère scientifique. Il s'agit plutôt, comme le titre du salon l'indique, de mêler deux univers, celui de la représentation artistique et celui de la nature. Beaucoup des artistes qui exposent sont aussi des naturalistes qui aiment et parcourent leur région. Certains aquarellistes réalisent leurs œuvres d'après nature. Souvent, ces œuvres reproduisent également le milieu dans lequel vivent les animaux. Il s'agit donc d'une forme artistique proche de l'observation, de la nature au quotidien.

En 1998, les visiteurs du salon avaient pu découvrir les œuvres, tableaux et sculptures, du suisse Robert Hainard. Depuis, ce patriarche de l'art de la nature est décédé (en décembre 1999). C'est pourquoi, les organisateurs du salon ont souhaité lui rendre un hommage indirect en invitant un jeune artiste qui s'est inspiré de son travail : Jean Chevallier qui travaille dans différentes techniques, le pastel, la peinture, le crayon, la linogravure. Je ne doute pas qu'il rencontrera, auprès des visiteurs, le même écho favorable que son maître, il y a deux ans.

Ce salon, par sa régularité et sa qualité, est ainsi devenu un des plus importants dans cette orientation. En effet, depuis 1990, date de la première édition, le salon « Art et Nature » d'Orléans s'est affirmé comme un rendez-vous régulier et attendu, à la fois par les artistes mais aussi par les habitants de l'agglomération, du département et de la Région. Il est aujourd'hui reconnu comme un événement important et il est organisé tous les deux ans, en alternance avec le salon organisé par la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) à Lyon.

Son organisation régulière démontre également le dynamisme de l'association des Naturalistes orléanais, et de son président, Jean-Louis PRATS, que je voudrais ici remercier. Comme vous le savez, la Ville d'Orléans soutient activement le secteur associatif dans le secteur de la préservation de l'environnement. Depuis 1999, le siège administratif de la Fédération nationale des associations de protection de l'environnement, France Nature Environnement, est installé à Orléans, 5 place de la République. Cette installation s'accompagne d'ailleurs d'un développement des activités de la Fédération. Le siège administratif de l'autre fédération nationale d'associations de protection de l'environnement, Espaces Naturels de France qui regroupe les conservatoires régionaux du patrimoine naturel, est également installé à Orléans. D'ailleurs, nous avons ensemble le projet de créer un « écopole », une maison de la nature, qui pourrait regrouper ces fédérations avec d'autres institutions qui travaillent dans le secteur de la protection de l'environnement.

Cette attention, des habitants et des acteurs de la région, à la nature, à un environnement

préservé où l'homme parvient à respecter la nature qui l'environne, ne doit pas étonner. Elle vient d'ailleurs d'être reconnue par l'UNESCO qui a classé hier le Val de Loire au patrimoine mondial de l'Humanité.

Par ailleurs, offrir à ces associations, comme nous l'avons fait également avec les Naturalistes Orléanais, les possibilités d'un développement est primordial pour plusieurs raisons :

- les questions de protection de l'environnement deviennent de plus en plus importantes, comme l'attestent les débats qui se sont récemment tenus à La Haye ou le succès de la notion de développement durable ;
- pour notre démocratie, l'engagement associatif représente une forme de revitalisation de notre démocratie et de nos institutions. La célébration du centenaire de la loi de 1901 nous démontre le dynamisme et la nécessité des associations. C'est pourquoi, j'ai toujours milité pour une meilleure représentation des associations dans certaines instances (conseil d'administration des agences de l'eau, par exemple).
- l'environnement est un secteur encore jeune. Les politiques publiques n'ont pas toujours pris totalement en compte cette dimension. C'est pourquoi, les associations peuvent jouer un rôle important pour sensibiliser les intervenants publics et privés aux conséquences environnementales de leurs décisions.

Je suis donc très heureux de l'organisation de ce salon, qui permettra, je n'en doute pas, de sensibiliser encore plus nos concitoyens à la préservation de notre et de leur environnement.

Remerciements :

- à la direction des Espaces verts de la Ville d'Orléans pour les décorations ;
- à toute l'équipe de la Collégiale Saint-Pierre-le-Puellier.

Thème : Archives